



Modification de façade sur hangar agricole

Par Sylvinc

bonjour
est ce qu'il est possible de faire une demande de travaux pour modification façade d'un hangar et seulement une fois que les travaux sont fait ,faire un changement de destination du hangar ce qui m'éviterait le coût d'un architecte qui serait obligatoire si je fais un changement de destination avec modification de façade
par avance merci de vos réponses

Par yapasdequoi

Bonjour,
Vous pouvez toujours tenter. Mais l'urbanisme va-t-il fermer les yeux ?

Par Sylvinc

merci de votre réponse
après si je n'ai pas besoin d'architecte pour le changement de destination avec modification de façade je ferais tout d'un coup

Par yapasdequoi

Pour changer la destination ET modifier la façade, il faut un permis de construire.
Le recours à l'architecte est obligatoire si plus de 150 m2.
[url=https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F35336]https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F35336[/url]